



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 DU MARCHÉ DE PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES BATIMENTS, D'EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE SURVEILLANCE D'EVENEMENTS EXTERIEURS ET D'ESPACES PUBLICS - LOT N°4 : SURVEILLANCE DES EVENEMENTS EXTERIEURS, PASSE AVEC LA SOCIETE ROCADE SECURITE PRIVEE

**DÉCISION N° DM-24-062
EN DATE DU 29 FEVRIER 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

VU la décision n°DM-23-298 du 18/07/2023 de signer le marché prestations de gardiennage des bâtiments, d'équipements sportifs et de surveillance d'évènements extérieurs et d'espaces publics – Lot n°4 : Surveillance des évènements extérieurs (notifié le 01/08/2023) ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 11 janvier 2024 ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°1 a pour but d'augmenter le montant maximum annuel du lot n°4 initialement prévu à 20 000 € HT/an à 60 000 € HT/ an afin de pouvoir répondre aux conditions de sécurité attendues notamment dans le cadre des manifestations liées aux Jeux olympiques 2024, au Festival America et festivités de fin d'année ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ROCADE SECURITE PRIVEE, 42 route de Paris – 78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN, représentée par Madame Ghislaine LE CASTEL, Présidente, l'acte modificatif n°1 du marché de prestations de gardiennage de bâtiments, d'équipements sportifs et de surveillance d'évènements extérieurs et d'espaces publics – Lot n°4 : Surveillance des évènements extérieurs.

Le montant de l'acte modificatif n°1 du lot n°4 est :

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240229-lmc1H11698H1-AR
Date de réception en Préfecture : 29/02/2024
Date de Publication : 29/02/2024

	Prestations à bon de commande € HT
Montant maximum annuel (du 5 août 2023 au 31 décembre 2023)	20 000,00 €
Montant maximum annuel du marché pour l'année 2024	20 000,00 €
Montant maximum annuel du marché pour l'année 2025	20 000,00 €
Montant maximum annuel du marché pour l'année 2026	20 000,00 €
Montant total maximum annuel pour toute la durée du marché	80 000,00€
Montant € HT de l'acte modificatif n°1	+ 120 000,00 € (40 000,00 x 3)
Nouveau montant total pour toute la durée du marché	200 000,00 €
TVA (20 %)	40 000,00 €
Nouveau montant €TTC du marché	240 000,0 €

Le nouveau montant du marché pour le lot n°4, s'élève à 200 000,00 € HT.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240229-lmc1H11698H1-AR
Date de réception en Préfecture : 29/02/2024
Date de Publication : 29/02/2024